

La surveillance du maintien de la santé peut être utilisée pour surveiller les éléments suivants :

Surveillance à distance d'un besoin en santé physique pour :

- Mise en place initiale et formation du patient à l'utilisation de l'équipement
- Fourniture de l'équipement avec enregistrement quotidien ou transmission d'alertes programmées
- Surveillance physiologique à distance et communication interactive effectuées par : personnel clinique, médecin ou autre professionnel de la santé qualifié



Surveillance physiologique à distance et communication interactive effectuées par : personnel clinique, médecin ou autre professionnel de la santé qualifié

- Dérogation pour soutien familial (FSW)
- Dérogation au programme Journée pour adultes ayant une déficience intellectuelle (DDAD)
- Dérogation globale pour les déficiences intellectuelles (CDD)

Les renseignements sur le service de soutien à distance figurent dans le Code administratif du Nebraska :

Titre 403 NAC, chapitres 4, 5 et 6

Pour plus d'informations, visitez :

<https://dhhs.ne.gov/>



Département de la Santé et des Services Humains du Nebraska
Division des déficiences intellectuelles

NEBRASKA

Good Life. Great Mission.

DEPT. OF HEALTH AND HUMAN SERVICES

Surveillance du maintien de la santé



Définition

Le suivi de maintien de la santé consiste à surveiller l'état de santé personnel et à recueillir des données médicales afin d'améliorer la prise en charge, les soins et le soutien des maladies chroniques.

Ce service est fourni au moyen de technologies de communication électronique qui surveillent à distance les signes vitaux, les données biométriques ou les données subjectives d'un participant.

Les participants bénéficiant de la surveillance du maintien de la santé doivent être sous la supervision d'un médecin traitant, d'un adjoint au médecin ou d'une infirmière praticienne. Cette personne assure directement les soins et le traitement de leur condition médicale. Elle ne se limite pas à autoriser le service de surveillance.

Caractéristiques clés de la surveillance de la santé

- **Surveillance de la santé à distance**
 - Suivi continu des signes vitaux (fréquence cardiaque, tension artérielle, taux de glucose, etc.)
 - Appareils portables et applications mobiles pour la collecte de données en temps réel
 - Alertes en cas de données de santé anormales
- **Analyse de données**
 - Analyse prédictive pour la détection précoce des maladies
 - Analyses personnalisées de la santé basées sur les tendances des données
- **Télésanté et consultations virtuelles**
 - Accès à des professionnels de la santé par des visites virtuelles
 - Conseils médicaux immédiats sans visites en personne
 - Intégration aux dossiers médicaux électroniques pour des soins continus et coordonnés
- **Observance des traitements et de la médication**
 - Rappels automatisés pour la prise de médicaments et les séances de traitement
 - Assistance virtuelle pour la gestion des maladies chroniques
 - Intégration avec les pharmacies pour le renouvellement des ordonnances

Méthodes de surveillance à distance

Les prestataires de soins qui réalisent un service de télésanté ou de santé numérique doivent utiliser les modalités de communication suivantes, transmises via une connexion de communication sécurisée conforme à la réglementation HIPAA :

- Technologie de télésanté audio et vidéo, en direct ou en temps réel, et asynchrone
- Technologie de télésanté asynchrone de type « stockage et transmission »
- Surveillance à distance des patients à l'aide d'appareils sans fil, de capteurs portables ou de dispositifs de suivi de la santé, tels que :
 - Rythme cardiaque avec électrocardiogramme (ECG)
 - Respiration
 - Taux d'oxygène dans le sang (SpO2)
 - Tension artérielle non invasive (NIBP)
 - Glucomètre
 - Poids
 - Moniteurs d'apnée
 - Moniteurs spécialisés pour la démence
 - Température
- Systèmes de télécommunications audio uniquement
- Technologie de clavardage clinique par texte

Avantages de la surveillance de la santé

- **Commodité et accessibilité** : permet aux participants de gérer leur santé depuis n'importe où.
- **Détection et prévention précoces** : aide à repérer les problèmes de santé avant qu'ils ne deviennent graves.
- **Rentable** : réduit les visites à l'hôpital, les coûts des soins d'urgence et les dépenses médicales.
- **Communication améliorée entre médecin et patient** : fournit des données en temps réel pour un meilleur diagnostic et un traitement plus efficace.
- **Autonomisation des participants** : encourage l'autogestion et une prise en charge proactive de la santé.

